

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 14 DECEMBRE 2019**

Présents : M. Bernard AUDARD, *Maire*, Mme Régine MOULIADE, Mme Sarah BRUALLA-CROUZET, *Adjointes*, Mme Christiane ARAN, M. M. Mme Francine GAILLARD, Mme Aline LAPEYRE, M. Alan ROBERTS, et M. Mickaël VIATGÉ.

Absents et excusés : Mme Christiane ARAN, M. Serge CAZEAUX, Gérard CHASSAGNAT et Mme Marie-Pierre PINEL

Après lecture et approbation de la dernière séance en date du 28 novembre 2019, l'ordre du jour appelle les questions suivantes :

I Transfert de l'assainissement collectif à la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet (loi NOTRe) :

Le transfert de la compétence assainissement collectif sera effectif au 1^{er} janvier 2020. Dans l'état du droit applicable ce jour et afin d'assurer une continuité du service public sans aucune incidence pour les abonnés, le principe retenu est la conservation des modalités de la gestion opérationnelle actuelle pendant l'année 2020. Cette année de transition permettra de définir avec les communes, le mode de gestion à mettre en œuvre progressivement à partir de 2021.

Clôture et dissolution du budget annexe assainissement au 31 décembre 2019.

II Vote des tarifs assainissement collectif pour l'année 2020, identiques aux tarifs de 2019 :

- ✓ Part fixe : 92 € (1^{er} versement : 50 € et 2^{ème} versement : 42 €)
- ✓ Part variable : 1.15 €/ m3 consommé.

III Décision modificatives budget annexe assainissement :

- ✓ **Décision Modificative N° 002-2019**

CREDITS A OUVRIR

Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
D	F	65	653		Indemnité d'élus	723.00
Total						723.00

CREDITS A REDUIRE

Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
D	F	011	6155		Sur biens immobiliers	-723.00
Total						723.00

IV Questions diverses :

a) Ouverture d'une nouvelle déchetterie Trifyl à Salvagnac et modification des horaires d'ouverture au public de celle de la Grésigne :

<u>Déchetterie de la Grésigne ouverte au public</u>	<u>Déchetterie de Salvagnac ouverte au public</u>
Mercredi de 9h à 12h	Mercredi de 14h à 18h
Jeudi de 9h à 12h et 14h à 18h	Vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h
Samedi de 14h à 18h	Samedi de 9h à 12h

b) Affaire LAPEYRE / COMMUNE :

Pour ce sujet, Monsieur Le Maire demande à Madame Aline LAPEYRE de quitter la séance étant directement concernée. Concernant cette affaire, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à agir en justice auprès des tribunaux compétents. A l'unanimité des membres présents l'autorisation lui est donnée.

c) Plan de mobilité rural arrêté en Conseil de Communauté au 15 juillet 2019 :

Les objectifs identifiés de ce plan sont :

- Proposer des déplacements alternatifs, sécurisés, confortables et compétitifs,
- Renforcer le lien social grâce la mobilité,
- Confirmer la culture de mobilité durable sur le territoire.

Première action : Mise en place à compter du printemps d'un service de transport à demande pour se rendre au marché de Gaillac le vendredi matin au tarif de 3 € aller/retour :

- Réservation préalable obligatoire
- Expérimentation sur une période de 3 mois.

AUDARD Bernard		LAPEYRE Aline	
ARAN Christiane	Absent	MOULIADE Régine	
BRUALLA- CROUZET Sarah		PINEL Marie-Pierre	Absent
CAZEAUX SERGE	Absent	ROBERTS Alan	
CHASSAGNAT Gérard	Absent	VIATGE Mickaël	
GAILLARD Francine			